

PÉTITION

PARC EIFFEL - PORT DU CANAL

Le projet de **parc urbain « Eiffel » au Port du Canal de Dijon** suscite de forts questionnements de la part des riverains. S'ils sont bien évidemment favorables à un embellissement de leur cadre de vie, **le projet de la municipalité en l'état actuel leur pose beaucoup de sujets d'inquiétude**. En effet, leurs préoccupations légitimes relatives à la tranquillité publique (en particulier les nuisances sonores), à la sécurité et au stationnement ne sont à leur avis pas assez prises en compte.

Samedi 27 janvier 2024, lors d'une réunion publique sur place, les riverains présents (près d'une quarantaine de participants) ont souhaité être entendus par la municipalité sur ces sujets qui les impactent directement dans leur vie quotidienne.

À la demande des participants à cette réunion,
les trois motions suivantes ont été votées :

- **clôturer le parc, le fermer la nuit et le gardiennier** : *unanimité*
- **renoncer à l'installation de guinguettes** : *large majorité*, avec toutefois quatre votes contre et trois abstentions en l'absence d'informations plus précises
- **maintenir des places de stationnement le long du parc, quai Nicolas Rolin et avenue Jean Jaurès** : *unanimité, avec une abstention*.

Nous demandons à la municipalité de prendre en compte ces trois demandes et d'ouvrir rapidement une réelle concertation avec les habitants du quartier, en respectant leurs demandes sur tous les aspects relatifs à la tranquillité publique, à la sécurité et au stationnement.

Les riverains ont en outre réitéré la demande qu'un parc soit aménagé au sud du site de la CIGV, accessible depuis le parc Eiffel grâce à la passerelle prévue dans le projet.

Soutenez cette pétition à l'adresse suivante :
www.change.org/parceiffel
ou sur **agirpourdijon.fr**

PÉTITION

PARC EIFFEL - PORT DU CANAL

Je signe la pétition et je demande à la municipalité de Dijon de prendre en compte les trois demandes suivantes :

- clôturer le futur parc « Eiffel », le fermer la nuit et le gardiennier
- renoncer à l'installation de guinguettes ou fortement réglementer leur usage
- maintenir des places de stationnement le long du parc, quai Nicolas Rolin et avenue Jean Jaurès

Je demande également à la municipalité de Dijon d'ouvrir rapidement une réelle concertation avec les habitants, en prenant en compte leurs demandes sur tous les aspects relatifs à la tranquillité publique, à la sécurité et au stationnement dans tout le quartier.

Signatures des membres de votre foyer :

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE

Veuillez renvoyer cette feuille signée à : **Agir pour Dijon - 44, rue Condorcet - 21000 Dijon**
ou scannez-la et envoyez-la à : **agirpourdijon@gmail.com**
ou déposez-la dans la boîte aux lettres de : _____